

FICHE PRATIQUE



L'urssaf vous accompagne..

API TIERS DE PRESTATION API TIERCE DÉCLARATION CESU

FAIRE UNE DEMANDE D'ACCÈS

- Comment accéder au formulaire ?
 - → Connectez-vous :
 - API Tiers de Prestation : https://api.gouv.fr/les-api/api-tiers-de-prestation
 - API Tierce Déclaration Cesu : https://api.gouv.fr/les-api/api-declaration-cesu
 - → Cliquez sur « Faire une demande d'accès »
 - → Puis sur « Créer un compte api.gouv » pour accéder au formulaire DataPass
- En pratique : comment compléter le formulaire ?

1. Le projet

a. Nom du projet

Avance immédiate du crédit d'impôt.

b. Description du projet

Indiquez les raisons pour lesquelles vous souhaitez obtenir l'habilitation. **Précisez si vous avez recours à un éditeur de logiciel de facturation** et indiquez son nom le cas échéant.

C. Maquette du projet (facultatif)

Précisez les modalités envisagées pour promouvoir le service (maquettes de votre site internet ou dépliant sous format dématérialisé si utilisation d'un support papier).

d Date de mise en production prévue (facultatif)

Indiquez la date à laquelle vous souhaitez démarrer l'utilisation du service.

e. Volumétrie approximative (facultatif)

Précisez le nombre estimé de clients concernés.

Nom du projet,* Cutiv efformation peut être rendue publique	
Description du projet (à quoi va.t-il servir ? qui l'utilisera ?) *	
Maquette du projet	
Daté de mise en production prévue	
Volumétrie approximative	

2. Les données nécessaires

a. Destinataires des données

Pour plus d'informations, consultez le site de la CNIL.

b Durée de conservation des données en mois

Pour plus d'informations, consultez le site de la CNIL.





3. Le cadre juridique

ightarrow Précisez la nature et les références du texte vous autorisant à traiter les données et URL du texte relatif au traitement ou joindre le document.

En fonction de votre situation indiquez une des mentions suivantes :

- Prestataire de service, y compris autoentrepreneur : L 133-8-5 du Code de la sécurité sociale
- Mandataire, y compris CCAS et CIAS :
 - Si demande d'habilitation à l'API Tierce Déclaration Cesu : 9° de l'article L133-5-6 du Code de la sécurité sociale
 - Si demande d'habilitation à l'API Tiers de Prestation : <u>1° de l'article L. 7232-6 du code du travail</u>
- Plateforme de mise en relation de particulier employeur : 9° de l'article L133-5-6 du Code de la sécurité sociale
- Plateforme de mise en relation de prestataire de service, autoentrepreneur : L. 133-11 du Code de la sécurité sociale

3. Les personnes impliquées

a. Demandeur

Indiquez l'identité et les coordonnées du dirigeant de l'organisme.

b. Responsable de traitement

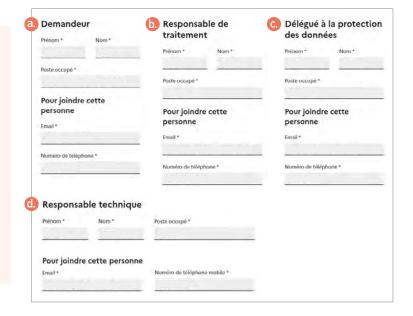
Indiquez l'identité et les coordonnées du dirigeant de l'organisme ou tout autre personne désignée.

C. Délégué à la protection des données

Indiquez l'identité et les coordonnées du dirigeant de l'organisme ou tout autre personne désignée.

d Responsable technique

Indiquez l'identité et les coordonnées du responsable technique.



4. Les pièces justificatives

Pièces justificatives à joindre au dossier

Attestation de régularité fiscale délivrée par l'administration fiscale qui s'obtient auprès de votre comptable.

Téléchargez-la ici.



CONTACTS

Pour toute question, vous pouvez contacter les équipes du service Avance immédiate au 0806 806 028 (service gratuit et coût d'appel) ou adresser un courriel :

- Questions d'ordre administratif : habilitation-api@urssaf.fr
- Questions d'ordre technique : contact-api@urssaf.fr

